



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Isère

"Artisanat, commerce de proximité et quartiers fragiles : quelles opportunités de développement?"

Atelier N°6 : aider les entrepreneurs à s'installer et se développer dans les quartiers

Action sur les QPV de ViennAgglo Programmation Contrat de Ville 2017

17 novembre 2017



cget



Sommaire

- 1. Contexte et constat**
- 2. La typologie des entreprises artisanales installées sur les QPV de ViennAgglo**
- 3. Les actions mises en œuvre**
- 4. La synergie entre acteurs**

1

Contexte et constat

□ Contexte

Evolution de la nouvelle génération des contrats de ville (2015) avec le renforcement du pilier développement économique et emploi

□ Constat

- Le diagnostic de territoire préalable au Contrat de Ville a montré la fragilité des entreprises situées dans les QPV illustrée notamment par un taux de pérennité plus faible que la moyenne.
- Un déficit d'action sur le développement économique

2

Une typologie particulière des entreprises

- ❑ « Etude flash » pour identifier les facteurs de fragilité des entreprises
 - Proportion de jeunes entreprises
 - Structure juridique « transitoire »
 - Secteurs d'activités plus sensibles à la crise

2

Une typologie particulière des entreprises

☐ Age des entreprises

128 entreprises de moins de 3 ans soit 50% des entreprises (moyenne Isère 35%)

☐ Structure juridique

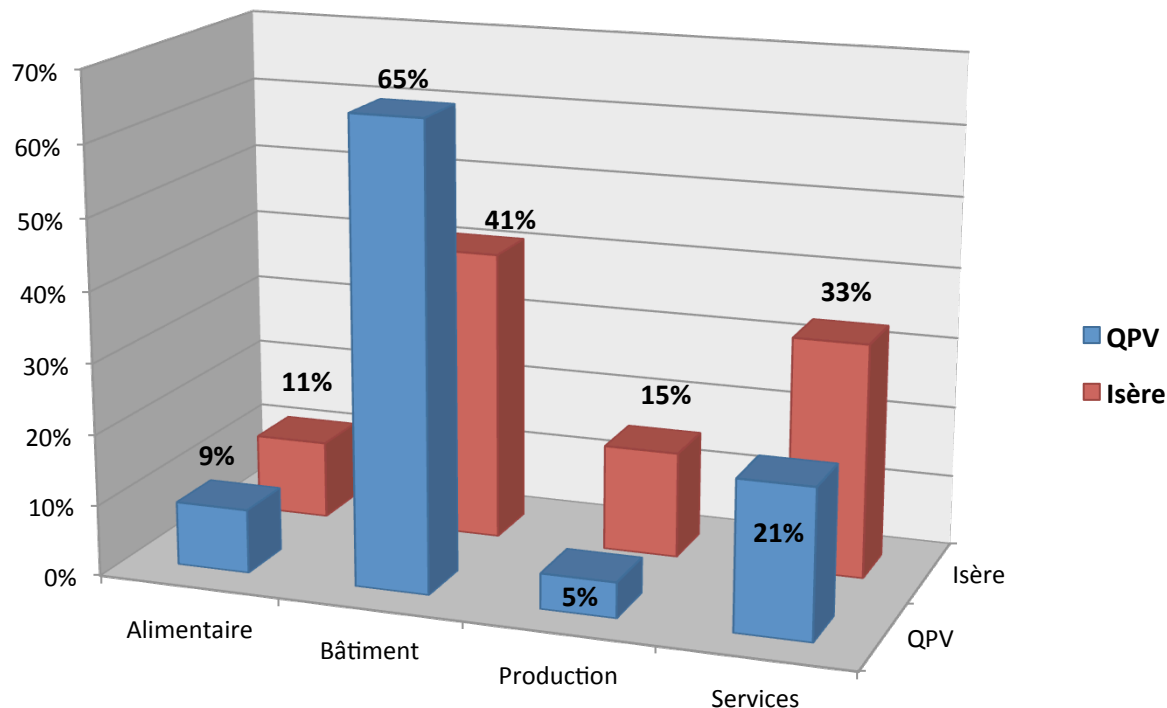
34% soit 87 entreprises sont des micro-entreprises contre 25% à l'échelle de l'Isère (dont 60% ont moins de 3 ans)

**** 258 entreprises au total sur les 5 QPV au 1^{er} janvier 2017)***

2

Une typologie particulière des entreprises

□ Représentation par secteurs d'activité



3

Les actions mises en œuvre

- ❑ **Organiser des réunions d'informations collectives dans les quartiers**
 - Développement de l'activité
 - Sortir du régime micro-entreprise
 - Prévention des difficultés
- ❑ **Point fort**
 - Réunion en proximité dans les quartiers en partenariat avec les communes et les centres sociaux
- ❑ **Point d'amélioration**
 - Mobilisation des entreprises

3

Les actions mises en œuvre

□ Accompagnements individuels

- Rdv conseil avec les entreprises ciblées sur des problématiques identifiées (suivi des entreprises « fragiles »)

□ Point fort

- Réponse immédiate aux besoins des entreprises

□ Point d'amélioration

- Disponibilité des conseillers

4

La synergie entre acteurs

- ❑ **Renforcer les liens avec les acteurs**
 - Services Cohésion Sociale
 - Services de la Préfecture
 - Acteurs de terrain : centres sociaux

- ❑ **Faire évoluer l'image de la CMA**
 - Gommer le côté institutionnel
 - Identifier un référent

- ❑ **Faciliter l'identification d'autres besoins / répondre à des sollicitations particulières**
 - Identifier des projets spécifiques de création d'entreprise
 - Répondre aux besoins en termes de financement / accès au financement
 - Intervenir sur des événements spécifiques